Réf. Farde e-Assemblées : 2668386

N° OJ : 28

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/09/2025

Objet : Culture.- Subside spécifique à l'asbl Amadeus & Co.- Montant : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Amadeus & Co;

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 et du budget ordinaire 2025.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 2.000,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2025 à l'attention de l'asbl Amadeus & Co pour le Festival « Midsummer Mozartiade 2025 ».

Annexes :